



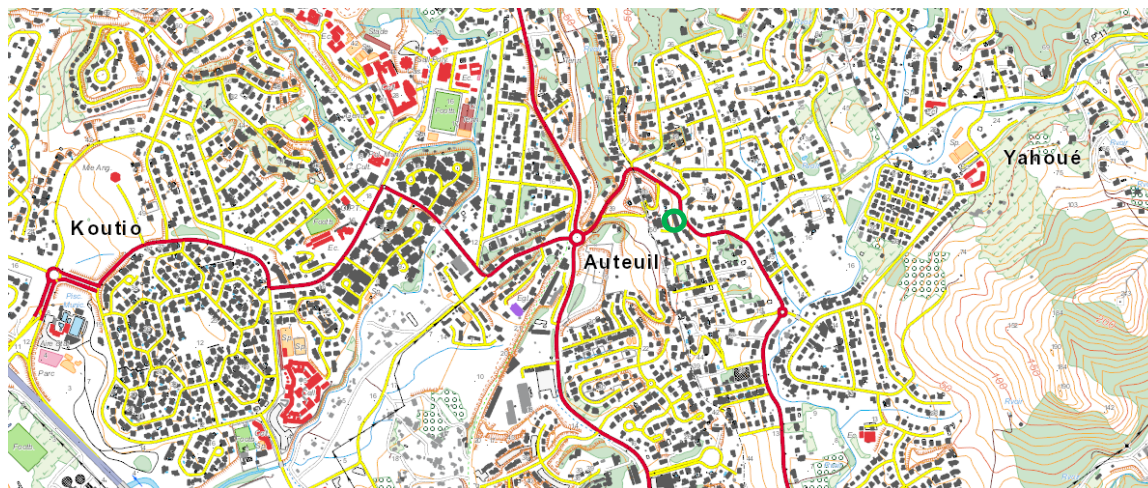
BILAN 24H 2016
STATION D'EPURATION
RESIDENCE COLLINE DE YAHOUÉ
STATION DE SBR
Mesures réalisées du 27 au 28 juin 2016

RESUME

Station nom et type	100 EH
Charge polluante sortante	
DBO5	0,148 kg/j
DCO	0,617 kg/j
MES	0,274 kg/j
Charge hydraulique	55 %
Analyses	Conforme
Conclusion :	

I. PRESENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

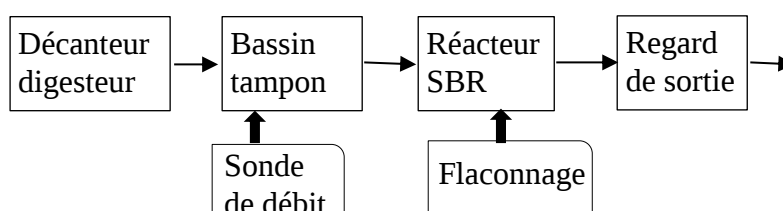
Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la résidence colline de Yahoué étant un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	100 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	15 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	6 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	12 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	9 kg/j

La déclaration d'exploitation a fait l'objet du récépissé n° 2010-39144/DENV du 12 août 2010. (annexe 1)

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type à culture libre de type SBR.



II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

Une sonde pression a été placée dans le bassin tampon du 27 au 28 juin 2016. La courbe de la mesure est en annexe 2. Le bilan a été réalisé par temps sec (voir annexe 3).

Résultats de la mesure de débit	
Débit moyen	0,342 m ³ /h
Volume journalier	8,22 m ³ /j
Equivalents habitants (150 l/EH/j)	55
Nombre de pompages	5

b) ANALYSES

Le prélèvement a été effectué le 28 juin 2016 dans le flaconnage en sortie du SBR prévu à cet effet.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 4.

Analyses	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5 mg/L	18	25	C
DCO mg/L	75	120	C
MES mg/L	33,3	35	C
pH	6,85	Entre 6 et 8,5	C

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

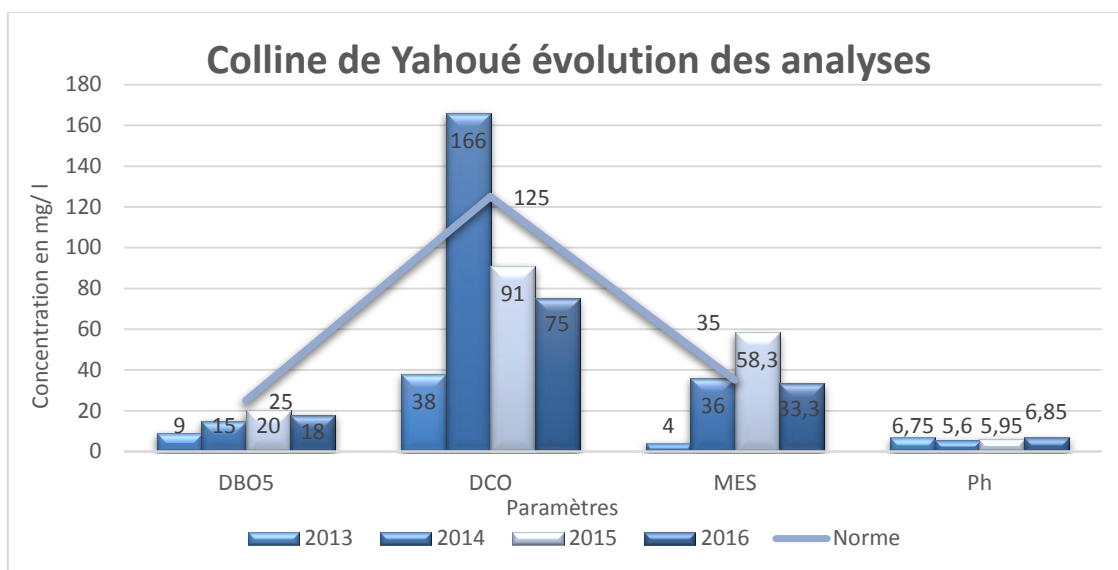
**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Tous les paramètres analysés sur cette station sont conformes à la délibération provinciale.

III. EVOLUTION DES BILANS 24H



Les bilans de 2014 et 2015 étaient non-conformes. Cette année nous pouvons observer un retour à la normale de tous les paramètres analysés.

IV. CONCLUSIONS

Le bilan est **conforme** aux valeurs de la délibération provinciale.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH	
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

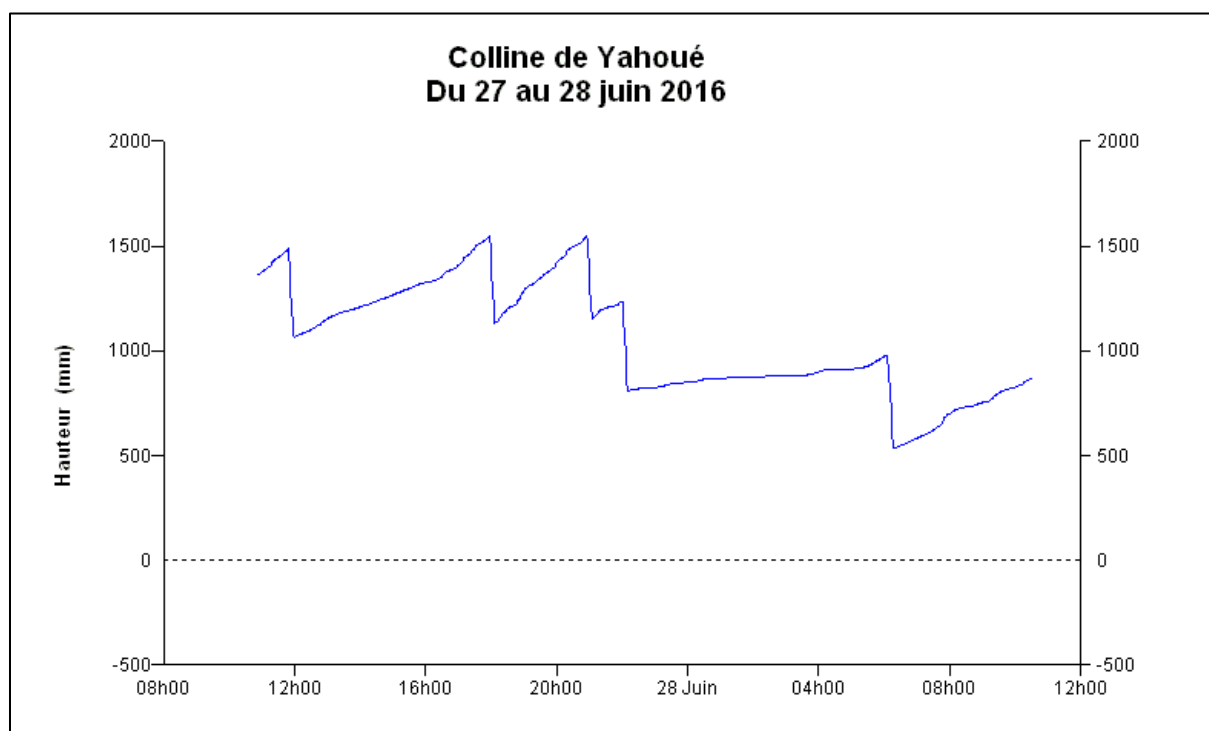
⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 2 : Courbe de débit



ANNEXE 3 : Pluviométrie



METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SUIVI METEOROLOGIQUE QUOTIDIEN GENERALISTE

Données météorologiques quotidiennes

Juin 2016

NOUMEA (988)

Indicatif : 98818001, alt : 70 m., lat : 22°16'30"S, lon : 166°27'06"E

Date	PR
Période	05-05
Unité	mm et 1/10
mer. 1	1.0
jeu. 2	-
ven. 3	0.8
sam. 4	-
dim. 5	78.7
lun. 6	1.2
mar. 7	-
mer. 8	2.0
jeu. 9	-
ven. 10	-
sam. 11	-
dim. 12	-
lun. 13	3.8
mar. 14	11.2
mer. 15	3.0
jeu. 16	3.4
ven. 17	-
sam. 18	-
dim. 19	-
lun. 20	-
mar. 21	-
mer. 22	-
jeu. 23	-
ven. 24	0.2
sam. 25	0.4
dim. 26	3.0
lun. 27	-
mar. 28	-
mer. 29	12.3
jeu. 30	-
Décade 1	84.9
Décade 2	22.0
Décade 3	10.5
Mois	128.4

- : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
.: donnée égale à 0 tr. : traces pour les précipitations ; en italique : donnée estimée
Heures indiquées en heure locale.

Page 1/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 14/07/2010

Direction Inter Régionale de Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna
5 rue Vincent Auriol BP 151 - 98845 NOUMEA CEDEX

Tél. : (00)(687) 27.93.14 - Fax : (00)(687) 27.93.27 - Email : contact.nouvelle-caledonie@meteo.fr

ANNEXE 4 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2016/07/R0010

BC n°
Aff n° SBR
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2016/06/E0408
Lieu du prélèvement: COLLINE DE YAHOUÉ
Date de début d'analyse : 28/06/2016
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie STEP
Température à réception : 21.2°C

Date de prélèvement : 27-28/06/2016 10h
Date de réception : 28/06/2016 11h39
Date de fin d'analyse : 04/07/2016
Préleveur : le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1899-1	18	mg O2/L	25	3
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	33.3	mg/L	35	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	75	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	23.2	°C		0.1
pH	NF T90-008	6.85	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 07/07/2016
Isabelle GALY
Responsable de laboratoire

